

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

DÉCEMBRE
2014

PRINCIPALES TENDANCES

A fin décembre 2014 et en comparaison avec la même période de l'année 2013, l'exécution des budgets des collectivités territoriales et de leurs groupements laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 0,4% provenant de :

- La diminution de 15,5% des impôts directs sous l'effet de la baisse de la taxe de services communaux (-19,3%), de la taxe professionnelle (-10,9%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-19,6%) et de la taxe d'habitation (-33,8%) ;
- la hausse de 5% des impôts indirects qui s'explique essentiellement par l'accroissement de 5,3% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ;
- l'accroissement de 7,6% des recettes non fiscales provenant principalement de la hausse de 21,8% des fonds de concours (1.349 MDH contre 1.107 MDH).

La baisse des impôts directs s'explique par la réalisation en 2013 de recettes exceptionnelles suite à l'application des dispositions du décret-loi n° 2-13-657 du 13/9/2013, relatif à l'annulation des majorations, amendes, pénalités et frais de recouvrement afférents aux taxes locales.

Les recettes transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA, de l'IS et de l'impôt sur le revenu (IR)) représentent 58,2% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en hausse de 4,7% en raison de l'augmentation de 0,6% des dépenses de personnel, de 10,1% des autres dépenses de biens et services et de 6,6% des intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement en baisse de 1,6% (10.790 MDH contre 10.969 MDH) et dont le taux d'émission a été de 43% des prévisions.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 11,1 MMDH contre un solde ordinaire positif de 11,9 MMDH à fin décembre 2013 ;
- un excédent global de 4,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 4 MMDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 4 MMDH un an auparavant.

Fonds disponibles

A fin décembre 2014, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 28,4 MMDH, en augmentation de 1,8 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2013.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Décembre 2013	Prévisions 2014	Décembre 2014	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	<u>31 796</u>	<u>29 323</u>	<u>31 911</u>	<u>109%</u>	<u>0,4%</u>
1.1- Recettes fiscales :	27 257	25 052	27 029	108%	-0,8%
<i>Impôts directs</i>	7 782	7 006	6 576	94%	-15,5%
<i>Impôts indirects</i>	19 475	18 046	20 452	113%	5,0%
1.2- Recettes non fiscales :	4 539	4 272	4 883	114%	7,6%
<i>Domaine</i>	927	819	756	92%	-18,4%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	598	605	614	101%	2,6%
<i>Fonds de concours</i>	1 107	846	1 349	159%	21,8%
<i>Autres recettes</i>	1 907	2 001	2 164	108%	13,5%
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>19 900</u>	<u>24 922</u>	<u>20 837</u>	<u>84%</u>	<u>4,7%</u>
2.1- Biens et services :	19 055	24 009	19 936	83%	4,6%
<i>Personnel</i>	10 951	12 499	11 018	88%	0,6%
<i>Autres biens et services</i>	8 104	11 510	8 919	77%	10,1%
2.2- Intérêts de la dette :	845	913	901	99%	6,6%
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>11 896</u>	<u>4 401</u>	<u>11 074</u>	-	-
4- INVESTISSEMENT²	10 969	25 181	10 790	43%	-1,6%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	30	-97	10		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	3 091	-3 199	4 017		
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	<u>4 048</u>	<u>-24 076</u>	<u>4 311</u>		
8- FINANCEMENT² :	<u>-4 048</u>	<u>24 076</u>	<u>-4 311</u>		
<i>Recettes d'emprunt</i>	1 698	653	1 627		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-914	-949	-908		
<i>Excédents antérieurs</i>	-4 832	24 373	-5 030		

¹ Occupation temporaire du domaine public

² Les prévisions d'investissement et de financement sont basées sur l'hypothèse d'émission de la totalité des crédits d'investissement

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Décembre 2013	Prévisions 2014	Décembre 2014	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	27 257	25 052	27 029	108%	-0,8%
IMPÔTS DIRECTS	7 782	7 006	6 576	94%	-15,5%
<i>Taxe de services communaux³</i>	3 327	3 043	2 685	88%	-19,3%
<i>Taxe professionnelle³</i>	2 227	2 143	1 984	93%	-10,9%
<i>Taxe d'habitation³</i>	375	367	248	68%	-33,8%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	1 121	911	901	99%	-19,6%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	373	285	509	178%	36,5%
<i>Part des régions dans l'IR</i>	359	256	248	97%	-30,9%
IMPÔTS INDIRECTS	19 475	18 046	20 452	113%	5,0%
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	16 902	15 809	17 800	113%	5,3%
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	720	720	718	100%	-0,2%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	260	239	265	111%	1,9%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	161	165	156	94%	-3,3%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	175	188	178	95%	1,7%
<i>Taxe de séjour</i>	178	167	191	115%	7,3%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	150	143	168	118%	12,3%
<i>Autres impôts indirects</i>	929	616	976	158%	5,1%
RECETTES NON FISCALES	4 539	4 272	4 883	114%	7,6%
<i>Domaine</i>	927	819	756	92%	-18,4%
<i>Redevance OTDP communal</i>	598	605	614	101%	2,6%
<i>Fonds de concours</i>	1 107	846	1 349	159%	21,8%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	488	527	479	91%	-1,9%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	251	243	259	107%	3,2%
<i>Subventions</i>	139	153	187	122%	34,4%
<i>Recettes diverses</i>	1 029	1 079	1 240	115%	20,5%
TOTAL DES RECETTES	31 796	29 323	31 911	109%	0,4%

³ la loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 décembre 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préfectures Provinces	Communes urbaines	Communes rurales	Total
1- RECETTES	1 901	5 983	16 711	7 316	31 911
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	757	321	4 545	1 278	6 901
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	728	91	2 152	582	3 554
<i>Produits des services</i>	24	227	1 447	279	1 977
<i>Produits des biens</i>	5	2	946	417	1 370
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	136	0	4 470	312	4 918
Taxe sur les services communaux	136	0	2 428	121	2 685
Taxe professionnelle	0	0	1 811	173	1 984
Taxe d'habitation	0	0	231	17	248
1.3- Ressources transférées :	1 009	5 662	7 696	5 727	20 093
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	270	4 956	7 121	5 453	17 800
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	714	43	0	0	757
<i>Fonds de concours et subventions</i>	24	663	575	274	1 536
2- DEPENSES ORDINAIRES	430	2 794	12 717	4 897	20 837
2.1- Biens et services :	358	2 759	12 043	4 776	19 936
<i>Personnel</i>	77	2 048	6 028	2 864	11 018
<i>Autres biens et services</i>	281	711	6 015	1 912	8 919
2.2-Intérêts de la dette	72	34	674	120	901
3- SOLDE ORDINAIRE	1 472	3 189	3 994	2 420	11 074
4- INVESTISSEMENT	1 172	3 117	3 986	2 515	10 790
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	7	0	-2	5	10
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	74	827	1 779	1 337	4 017
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	380	899	1 785	1 246	4 311
8- FINANCEMENT :	-380	-899	-1 785	-1 246	-4 311
<i>Recettes d'emprunt</i>	92	70	1 232	232	1 627
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-75	-35	-623	-175	-908
<i>Excédents antérieurs</i>	-398	-934	-2 395	-1 303	-5 030

La situation **provisoire** des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin décembre 2014 laisse apparaître une hausse des ressources de 0,4% et une augmentation des dépenses ordinaires de 4,7%, dégagant ainsi un solde ordinaire positif de 11,1 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 10,8 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 4 MMDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 4,3 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes des collectivités territoriales se sont établies à 31,9 MMDH en hausse de 0,4% par rapport à fin décembre 2013. Ceci est dû à l'augmentation de 6,4% des recettes transférées par l'Etat, conjuguée à une diminution de 1,2% des recettes gérées par les collectivités territoriales et de 17,1% des recettes gérées par l'Etat pour leur compte.

Ressources des collectivités territoriales				
	2013	Prévisions	2014	Evol. %
Transférées	18 880	17 349	20 093	6,4%
Gérées par l'Etat	5 929	5 553	4 918	-17,1%
Gérées par les collectivités	6 987	6 421	6 901	-1,2%
TOTAL	31 796	29 323	31 911	0,4%

1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont atteint 27 MMDH, en baisse de 0,8% par rapport à leur niveau de fin décembre 2013, provenant de l'effet conjugué de la diminution de 15,5% des impôts directs et de l'augmentation de 5% des impôts indirects.

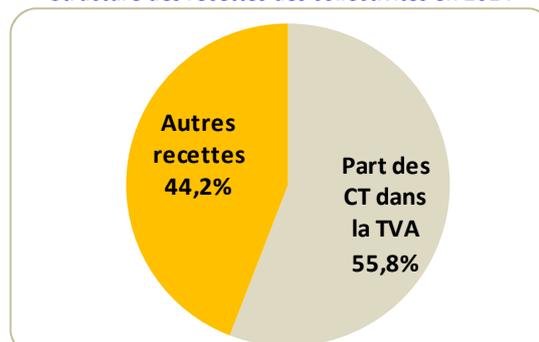
Les recettes fiscales ont constitué 84,7% des recettes globales des collectivités territoriales durant l'année 2014.

1.1.1- ressources transférées

S'élevant à 20,1 MMDH à fin décembre 2014 contre 18,9 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en hausse de 6,4%. Cette hausse résulte de l'augmentation de 5,3% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (17,8 MMDH contre 16,9 MMDH) et de 23,2% des fonds de concours et subventions (1.536 MDH contre 1.246 MDH).

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 55,8% de leur part dans le produit de la TVA.

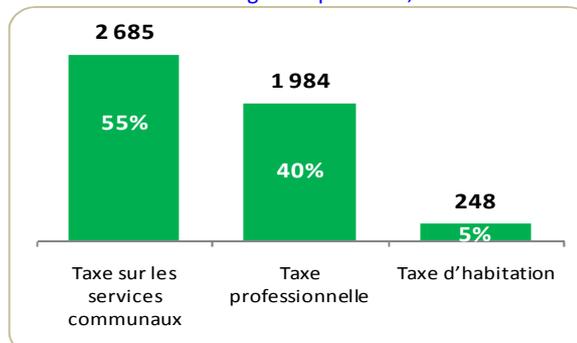
Structure des recettes des collectivités en 2014



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

S'établissant à 4,9 MMDH à fin décembre 2014 contre 5,9 MMDH un an auparavant, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont enregistré une diminution de 17,1%, provenant de la baisse de la taxe de services communaux (-19,3%), de la taxe professionnelle (-10,9%) et de la taxe d'habitation (-33,8%).

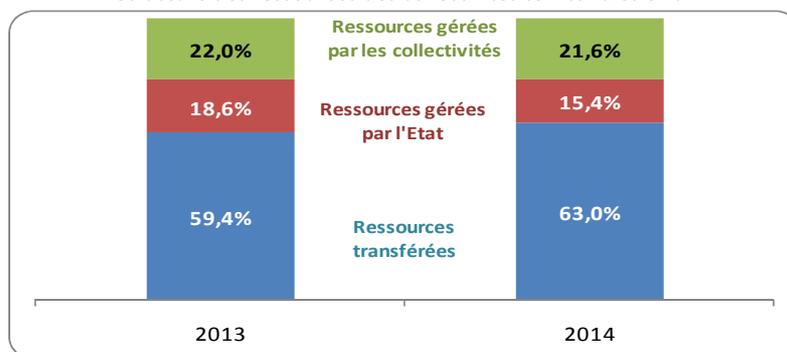
Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %



1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales ont totalisé 6,9 MMDH à fin décembre 2014, en baisse de 1,2% par rapport à leur niveau à fin décembre 2013. Elles sont constituées en grande partie par la taxe sur les terrains urbains non bâtis, les recettes domaniales, la taxe sur les opérations de construction, la redevance OTDP communal et la redevance sur les recettes des mandataires des marchés de gros.

Structure des ressources des collectivités territoriales en %



1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 4,9 MMDH, en hausse de 7,6% par rapport à leur niveau à fin décembre 2013, principalement en raison de la hausse de 21,8% des fonds de concours (1.349 MDH contre 1.107 MDH), conjuguée à une baisse de 18,4% des recettes domaniales.

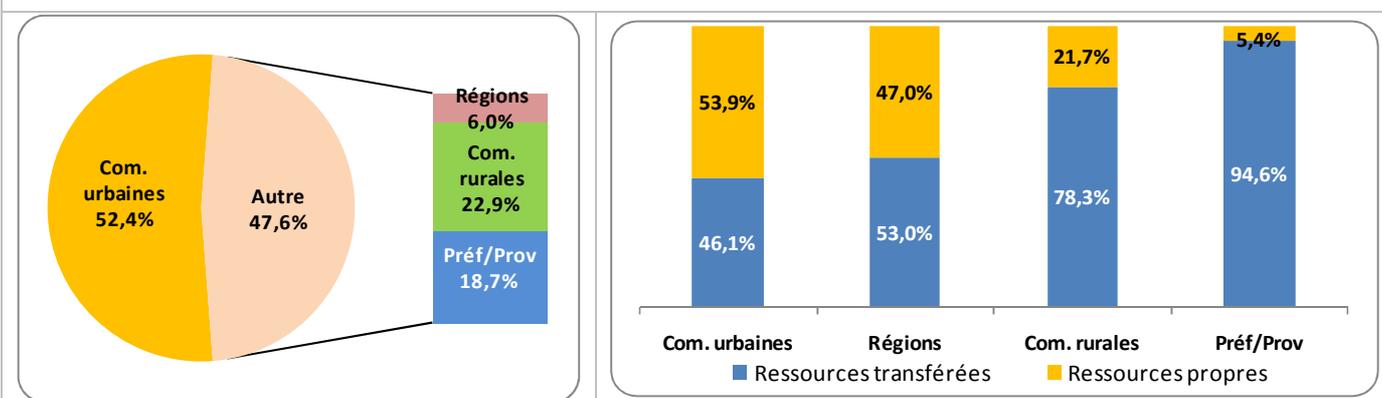
Les fonds de concours sont constitués pour l'essentiel par des versements effectués par certains départements ministériels.

La baisse des recettes domaniales (-171 MDH) est due principalement à la diminution des ventes de terrains non bâtis (-95 MDH) et du produit du domaine forestier (-41 MDH).

1.3- REPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Avec 16,7 MMDH, les recettes des communes urbaines représentent 52,4% des recettes globales dont ont bénéficié les collectivités territoriales durant l'année 2014.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale durant l'année 2014 permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 46,1% des recettes des communes urbaines contre 94,6% pour les provinces et préfectures et 78,3% pour les communes rurales.



2- DEPENSES

A fin décembre 2014, les dépenses globales effectuées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires et dépenses d'investissement) se sont établies à 31,6 MMDH, en augmentation de 2,5% par rapport à leur niveau de fin décembre 2013. Elles se composent à hauteur de 65,9% de dépenses ordinaires.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

Les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 20,8 MMDH à fin décembre 2014 contre 19,9 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 4,7%. Cette hausse s'explique par l'augmentation de 0,6% des dépenses de personnel, de 10,1% des dépenses des autres biens et services et de 6,6% des charges en intérêts de la dette.

DEPENSES ORDINAIRES					
	2013	Prévision	2014	Réalisation	Variation
Personnel	10 951	12 499	11 018	88%	0,6%
Matériel	8 104	11 510	8 919	77%	10,1%
Intérêts dette	845	913	901	99%	6,6%
TOTAL	19 900	24 922	20 837	84%	4,7%

Dépenses de personnel

Les salaires servis à fin décembre 2014 ont atteint 11.018 MDH contre 10.951 MDH à fin décembre 2013, soit une augmentation de 0,6%. Les salaires représentent 52,9% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et ont absorbé l'équivalent de 61,9% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA.

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 8,9 MMDH à fin décembre 2014, en augmentation de 10,1% par rapport à leur niveau à fin décembre 2013. Elles sont constituées pour 50% de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 901 MDH à fin décembre 2014 contre 845 MDH un an auparavant, soit une hausse de 6,6%.

SOLDE ORDINAIRE

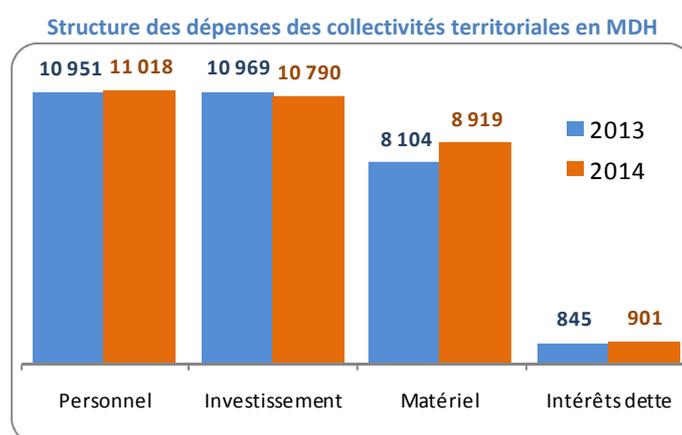
L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin décembre 2014 s'est traduite par un solde ordinaire positif de 11,1 MMDH contre un solde ordinaire positif de 11,9 MMDH un an auparavant. Ce solde a permis de couvrir la totalité des dépenses d'investissement.

2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 10,8 MMDH à fin décembre 2014, en baisse de 1,6% par rapport à leur niveau à fin décembre 2013.

Elles se composent à hauteur de 31,6% de travaux neufs et grosses réparations, dont le montant a été de 3,4 MMDH, en diminution de 16,9%.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	2013	Prévision	2014	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	4 098	9 517	3 405	36%	-16,9%
Projets intégrés ⁴	2 215	2 482	2 254	91%	1,7%
Acquisitions immobilières	894	4 923	912	19%	2,0%
Acquisitions mobilières ⁵	737	1 590	776	49%	5,3%
Programmes nationaux ⁶	2 303	4 673	3 020	65%	31,1%
Subventions	722	1 996	423	21%	-41,4%
TOTAL	10 969	25 181	10 790	43%	-1,6%



⁴ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc....).

⁵ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motos.

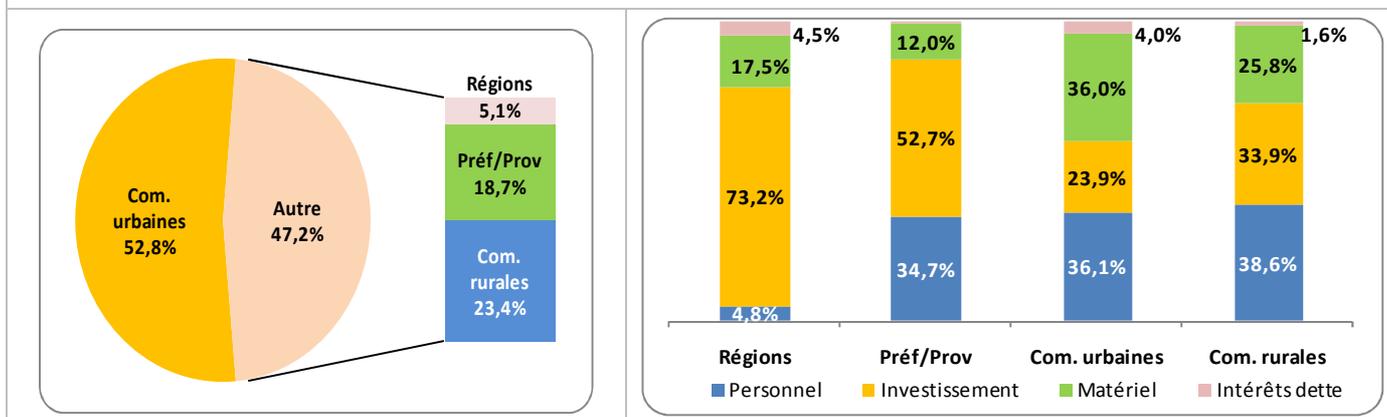
⁶ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales

2.3- Répartition des dépenses par type de collectivité territoriale

Avec 16,7 MMDH, les dépenses ordinaires et d'investissement des communes urbaines représentent 52,8% des dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales à fin décembre 2014.

La répartition des dépenses par type de collectivité territoriale à fin décembre 2014 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent une part importante des budgets des communes rurales, des communes urbaines et des provinces et préfectures ;
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 73,2% de dépenses d'investissement.



3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin décembre 2014 des soldes positifs de 10 MDH et de 4 MMDH respectivement contre un solde positif de 30 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 3,1 MMDH pour les comptes spéciaux à fin décembre 2013.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

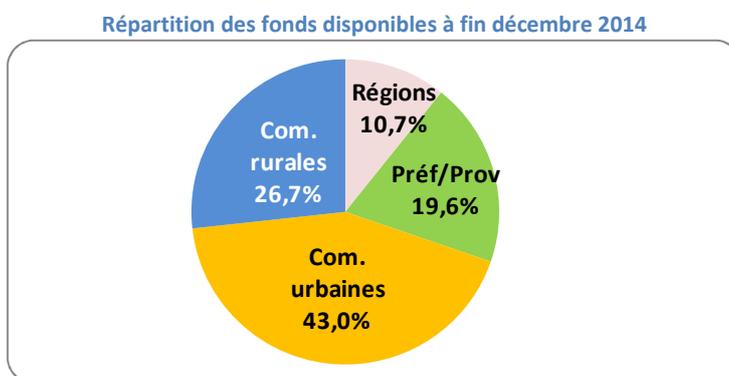
La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent de 4,3 MMDH à fin décembre 2014 contre un excédent de 4 MMDH une année auparavant.

5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin décembre 2014, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1,6 MMDH, a permis le remboursement du principal de la dette pour 908 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 1,8 MMDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin décembre 2014 se sont élevés à 28,4 MMDH, dont 23,4 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁷. Les communes urbaines interviennent pour 43% des fonds disponibles des collectivités territoriales.



⁷ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.